



# VÉTROZ Spective

Bulletin d'information de  
la Municipalité de Vétroz  
[www.vetroz.ch](http://www.vetroz.ch)



## EDITORIAL

Comme chaque année à pareille époque, cette édition du Vétrozspective me permet de vous faire part du résultat comptable de l'année 2008, qui comme vous pourrez le constater est excellent et nous a permis de réduire notre endettement.

Vous aurez également l'occasion de découvrir le nouveau plan de scolarité pour l'année 2009/2010, le calendrier des manifestations, les décisions du Conseil Municipal et beaucoup d'autres informations que nous avons jugé utile de porter à votre connaissance.

Comme annoncé dans la parution du mois de mars, je vous donnerai l'état d'avancement des divers investissements prévus pour l'année 2009.

Les travaux de réfection de la rue de Pré Fleuri vont débiter tout prochainement et vont durer une bonne partie de l'été. Une fois les travaux terminés nous vous informerons sur les décisions prises par l'exécutif afin de sécuriser cette rue par des mesures de modération du trafic.

En ce qui concerne le réaménagement de la place autour des abris PC et des vestiaires aux Plantys, le chantier va également débiter dès la fin des écoles et tout devrait être terminé pour la rentrée à la mi-août.

La nouvelle salle de classe qui sera aménagée dans les anciens vestiaires va aussi être mise en travaux dès la fin de l'année scolaire et sera opérationnelle pour la rentrée du 20 août 2009.

Je vous donne également des informations au sujet des projets prévus au budget 2009. La commission du conseil général vient de nous remettre son rapport concernant l'aménagement de places de parc supplémentaires aux Plantys et après l'étude des propositions nous arrêterons notre choix sur les variantes proposées et planifierons les travaux dès cet automne en principe.

Les démarches concernant le projet d'amélioration du réseau d'eau potable, de correction de la Lizerne et des torrents des Fontaines et Moulin suivent leur cours. Nous espérons que les échéances qui nous ont été données seront respectées et que les premiers travaux pourront débiter dans le courant de l'automne.

Pour terminer je tiens également à apporter des correctifs par rapport aux informations transmises par les médias soit au sujet de la bâche posée sur la vigne située sur Conthey, soit sur le vote du Conseil Général concernant le règlement d'organisation communal.

En ce qui concerne la vigne située sur Conthey, les oppositions ont été déposées par la Municipalité de Vétroz, le WWF et 3 personnes à titre privé, selon les informations fournies par l'administration communale de Conthey. Je suis donc fort étonné que tout à coup, un parti local s'en attribue, par presse interposée, la paternité. Je crois qu'il faut savoir raison garder et si je salue la démarche individuelle entreprise, je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'en faire une affaire politique.

Pour le 2<sup>ème</sup> article portant sur le résultat du vote, à bulletins secrets, concernant les 2 motions de règlement d'organisation communal, les résultats ont été de 24 refus et 5 acceptations dans un cas et de 15 refus et 14 acceptations dans l'autre. Même si l'on n'est pas satisfait du résultat, c'est aussi de la démocratie que d'accepter l'issue d'un vote, sans forcément mettre en cause tout le monde en étant persuadé que l'on est seul à détenir la vérité.

Je tenais à apporter cet éclaircissement, car je ne souhaite pas que nous réinstaurions à Vétroz un climat de tension au sein du Conseil Général ou avec le Conseil Municipal. Nous avons suffisamment de travail à faire pour le bien de la collectivité sans envenimer la situation par des querelles stériles.

Mais pour l'heure, réjouissons-nous de cette période de vacances qui commence et qui permet d'avoir un peu de répit dans le rythme trépidant de la vie actuelle.

Bel été à toutes et à tous, rendez-vous début septembre pour notre fête patronale de Sainte-Marie-Madeleine et l'accueil de notre nouveau prier, l'abbé Daniel Reynard.

Stéphane Germanier  
Président

# AGENDA DES MANIFESTATIONS



## JUILLET 2009

- 04 - 06 juillet *Sortie à Beaumont-lès-Valence sur le thème «Le Rhône» - jumelage*  
25 juillet - 1<sup>er</sup> août *Camp Scouts Eclaireurs*

## AOUT 2009

- 02 - 08 août *Camp Scouts Lutins Louveteaux*  
07 - 11 août *Camp de musique Fanfare Concordia à Evolène*  
11 août *Concert de la Fanfare Concordia à la Place du Four*  
08 - 14 août *Camp de musique Fanfare Union à La Loutze*  
15 août *Concert de la Fanfare Union à la Place du Four*  
31 août *Assemblée générale du FC Vétroz*

## SEPTEMBRE 2009

- 06 - 07 septembre *Fête patronale, Madeleine - Intronisation du nouvel abbé*  
10 septembre *Assemblée générale du Chœur-Mixte*  
12 septembre *40 ans de la clique des Tambours Union – concert show à la salle de l'Union*  
12 septembre *Course, Grimpe de Bedjuis, CAV*  
13 septembre *Pic-nic APEV*  
14 septembre *Reprise des cours Unipop*  
27 septembre *Brisolée de la Fanfare Union*

## OCTOBRE 2009

- 02 octobre *Assemblée générale de la VAG*  
04 octobre *Loto Hélios-Basket*  
10 octobre *Championnats vétrozains d'athlétisme*  
11 octobre *Loto du FC Vétroz*  
16 octobre *Assemblée générale de la Fanfare Union*  
17 octobre *Souper de la Fanfare Union*  
23 octobre *Assemblée générale de la Fanfare Concordia*  
25 octobre *Loto des Tambours*

## NOVEMBRE 2009

- 06 novembre *Assemblée générale du Ski-club*  
08 novembre *Loto des scouts*  
14 novembre *Souper du Chœur-Mixte*  
15 novembre *Loto de la VAG*  
21 novembre *Remise des mérites sportifs et culturels au stand de tir*  
22 novembre *Loto de la Fanfare Concordia*

## DECEMBRE 2009

- 08 décembre *Cérémonie des jubilaires de mariage*  
10 décembre *Assemblée générale et repas du club 60 et plus*  
12 décembre *Noël au village par APEV*  
19 décembre *Concert de Noël des fanfares Union et Concordia*  
20 décembre *Loto de la Fanfare Union*  
24 décembre *Crèche vivante et messe de minuit*  
26 - 29 décembre *Cours du ski-club*



## ETE 2009: LE PLEIN D'ACTIVITES!

Chaque été, le Passeport vacances de Sion et environs met sur pied des activités pour les enfants de 5 à 14 ans. Les 2 semaines 2009 auront lieu du 20 au 25 juillet et du 3 au 8 août.

Pour cette saison, près de 800 groupes ont pu être organisés. A ce jour, 1670 passeports ont trouvé preneurs.

## DU 20 AU 25 JUILLET ET DU 3 AU 8 AOUT

Vous avez des moments de libre durant ces deux semaines, vous avez entre 16 ans et... ben disons 88 ans, si ce n'est plus! Vous aimez accompagner les enfants, les balades, bricoler, ou juste passer du temps avec les enfants... Alors contactez le passeport vacances. Pour que toutes les activités prévues puissent avoir lieu, il faudra environ 700 accompagnants répartis sur les 2 semaines. Cette année, vous pourriez en faire partie: aucun diplôme n'est demandé, juste de la disponibilité, de la bonne humeur et l'envie de partager un moment avec les enfants qui ont entre 5 et 14 ans.

Permanence  
Responsables Vétroz  
[www.passvacsion.ch](http://www.passvacsion.ch)

Rue des Remparts 6 (3<sup>ème</sup> étage) à Sion, tél. 027 324 12 65, [info@passvacsion.ch](mailto:info@passvacsion.ch)  
M<sup>me</sup> Romaine Rey – tél. 027 346 55 73 / M<sup>me</sup> Claudine Antonin – tél. 027 346 50 69  
Le site internet est très bien organisé, autant pour trouver des activités pour les enfants que pour choisir celles que vous souhaitez accompagner.

# FLASH

## FANFARES

Lors de la 24<sup>ème</sup> fête cantonale des musiques, à la Souste, nos deux fanfares villageoises ont décroché la palme dans leur catégorie respective:

- **Fanfare Concordia:** 1<sup>re</sup> place en catégorie Brass Band Excellence et premier prix du défilé
- **Fanfare Union:** 1<sup>re</sup> place en première catégorie Brass Band

## TAMBOURS UNION

Ont été couronnés à l'issue des concours valaisans et romands:

### Fête des Fifres et Tambours du Valais Romand, à Grimentz

- Catégorie tambours « Juniors 1 »: 2<sup>ème</sup> Raymond Nalesso
- Catégorie tambours « Minimes »: 2<sup>ème</sup> Corentin Pittier - 4<sup>ème</sup> Mathias Papilloud
- Victoire de la section (jeunes de moins de 20 ans) pour la dixième année consécutive
- Groupes tambours 2: 1<sup>er</sup> « Les Terribles » (Raymond Nalesso, Mathias Papilloud, Pierrick Barras)

### Fête romande des jeunes tambours et fifres, Morges

- Catégorie tambours « Juniors 1 »: 5<sup>ème</sup> Tristan Boulnoix
- Catégorie tambours « Minimes »: 2<sup>ème</sup> Corentin Pittier - 4<sup>ème</sup> Mathias Papilloud - 13<sup>ème</sup> Johann Schöpfer



## L'ECOLE DE VETROZ A «BOUGE» ...

*Des joutes sportives et culturelles, le show des divers talents des élèves, un repas multiculturel, des activités créatrices, le spectacle de rythmique des petits degrés ont été organisés pour les élèves afin de terminer l'année scolaire dans la joie, l'amitié et le partage...*

*Merci à tous les parents pour leur participation active: à ceux qui ont pris en charge des groupes d'enfants, à ceux qui ont préparé des mets délicieux et des gâteaux alléchants...*

*Merci à tous les enseignants pour l'organisation de ces différentes activités et pour leur engagement...*



*Bon été à chacun...*





## FOURNITURES SCOLAIRES

La Commune de Vétroz facture un montant de Fr. 30.- par enfant et par année pour l'écolage. Les écoliers sont responsables de garder en bon état tout ce qui est mis à leur disposition: livres, tables, chaises, matériel de gymnastique, locaux, etc... Le matériel perdu ou détérioré est remplacé aux frais des parents.

## LES CLASSES ET LE PERSONNEL ENSEIGNANT

### Le Pavillon: 6 classes

1E	Natacha Monnier
2E	Carole Agassiz
1P	Christelle Imboden
1P	Florence Papilloud
2P	Marie-Claude Cotter Nicole Favre
2P	Alexia Vouillamoz Alexandra Huser

### Bresse: 8 classes

3P	Joëlle Salloum Christel Follonier
3 - 4P	Pascale Moos Christine Bazzi
4P	Daniel Vergère
4P	Christian Cotter
5P	Jean-Marc Papilloud
5P	Laurent Ducrey
6P	Christophe Follonier
6P	Pascal Genoud

### Rythmique

Valérie Sauthier

### Les Plantys: 10 classes

1E	Yelda Terrettaz
1E	Antoinette Germanier Edith Coppi
2E	Danièle Moretti
2E	Réane Voeffray
1P	Yvette Roh
2P	Mélanie Sermier-Fraisier
3P	Grégoire Jirillo Micheline Fontannaz, rpl.
4P	Claude Rapillard
5P	Philippe Roh
6P	Stéphane Morisod

### Appui

Catherine Branca  
Françoise Barrière

### Soutien

Daniel Roh

### Activités créatrices manuelles

Adrienne Evéquoaz  
René-Pierre Clivaz

## HORAIRES DE BUS POUR LES ECOLIERS DU CO DE DERBORENCE

Les horaires des bus correspondent aux horaires de la ligne Martigny - Sion à 5 minutes d'intervalle environ. Les écoliers sont donc priés de se trouver aux arrêts de bus **au minimum 5 minutes avant l'horaire prévu sur la ligne standard**: les horaires sont à consulter sur le tableau horaire normal des cars postaux.

## PARCS A VELOS

Des parcs à vélos sont à disposition des élèves du cycle qui prennent leur vélo pour se rendre aux arrêts de bus:

- au sud de la cour de l'Ancienne école de Vétroz
- le long de la façade est de la Maison du feu





Dans le cadre du programme SuisseEnergie pour les communes, globalement orienté vers l'obtention du label Cité de l'Énergie, Vétroz s'engage à :

- réduire les besoins et, par conséquent, la consommation d'énergie par une utilisation économe, rationnelle et efficace de celle-ci;
- informer et sensibiliser les publics cibles sur les économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables.

La commission communale Energie-Environnement vous livre ci-après les actions planifiées, respectivement en cours de réalisation :

- Création d'une rubrique Energie dans le Site Internet [www.vetroz.ch](http://www.vetroz.ch)
- **Diffusion de l'information** au travers :
  - du site Internet de la commune
  - du Vétrozspective, journal d'information officiel de notre commune
  - des réunions de parents, en début d'année scolaire
  - de la séance avec les entrepreneurs de la commune
  - de la séance d'information du conseil général
- **Formation Ecodrive** à l'intention du personnel communal des travaux publics
- **Incitation à des actions personnelles pour le bien collectif** par le développement de 4 thèmes par année avec des astuces ciblées :

Jun 2009	Mobilité (voir ci-après)
Septembre 2009	Maison
Décembre 2009	Consommation
Mars 2010	Eau

## MOBILITÉ

Voici donc quelques astuces pour cultiver l'écologie au quotidien ou comment respecter la planète au quotidien sans se compliquer la vie.



European energy award

## TRANSPORTS

30% des déplacements automobiles font moins de 3 km! Les petits trajets sont les plus nombreux et les plus polluants. Autant recourir aux moyens de déplacement doux: marche, vélo, rollers, trottinette.

### Les transports en communs

Comparés aux voitures, ils produisent 95% de monoxyde de carbone de moins par personne transportée, environ 50% de CO<sub>2</sub> de moins et 50% d'oxydes d'azote de moins.

### Le covoiturage

Plus de 90% des voitures sont occupées uniquement par leur seul conducteur. Pourquoi ne pas privilégier le covoiturage avec les collègues pour se rendre au travail, avec les amis et les proches pour conduire les enfants à l'école ou à leurs activités de loisir: c'est moins de voitures, moins de pollution et en plus, cela favorise la convivialité!

## VOITURE

- **Eviter de laisser les galeries sur le toit.**  
Elles entraînent une surconsommation d'environ 10% à 120 km/h, soit Fr. 1.60 et 1.75 kg de CO<sub>2</sub> tous les 100 km.
- **Entretenir son véhicule**  
Une voiture bien réglée représente 20% de pollution en moins et 10% de carburant économisé. Un filtre à air encrassé fait consommer 3% de plus et un moteur mal entretenu encore plus, soit plus de Fr. 60 sur l'année et 70 kg de CO<sub>2</sub>.
- **Bien gonfler ses pneus**  
Des pneus sous-gonflés entraînent une surconsommation. Il est important de vérifier la pression de ses pneus tous les mois.
- **Climatisation à bon escient**  
L'utilisation de l'air conditionné entraîne une consommation supplémentaire de 0.5 à 1 litre pour 100 km. Pour limiter son utilisation, pensez à garer votre voiture à l'ombre, à la protéger avec des pare-soleil et à laisser les vitres ouvertes sur 2 cm pour évacuer l'air chaud.



*Par souci d'écologie et dans le but d'encourager les transports publics, le Conseil municipal étudie actuellement la possibilité de mettre une ou plusieurs cartes journalières CFF à disposition de la population vétrozaine.*

*Aussi, il est demandé aux personnes susceptibles d'être intéressées par le concept de carte journalière CFF, dont le tarif oscillera entre Fr. 30.- et Fr. 45.- (2<sup>ème</sup> classe), de s'annoncer par courriel*

*à l'adresse [administration@vetroz.ch](mailto:administration@vetroz.ch) ou par téléphone au 027 345 37 70.*

*La carte journalière offre le libre parcours sur les réseaux des CFF et des cars postaux, mais également sur les bateaux, la plupart des transports urbains et de nombreux chemins de fer privés.*

*Elle permet donc de voyager de manière très flexible et avantageuse à travers toute la Suisse.*

## LES POMPIERS DE VETROZ RECRUTENT

*Devenir sapeur-pompier, c'est vivre une expérience unique, découvrir la force du travail en équipe et, surtout, apprendre les gestes qui sauvent. C'est aussi s'initier aux techniques de secours et de lutte contre l'incendie, découvrir les véhicules spécialisés...*

*Civisme et solidarité sont au cœur de cette activité aux multiples facettes. Le sapeur-pompier acquiert un savoir, un savoir-faire et un savoir-être qui lui seront utiles tout au long de sa vie.*

*La formation des sapeurs-pompiers est axée autour du secours aux personnes, de la lutte contre les incendies et de la protection des biens et de l'environnement.*

*Alors si vous avez plus de 18 ans, que vous brûlez d'envie de rejoindre les sapeurs-pompiers ou souhaitez obtenir des informations supplémentaires, le commandant du feu, Stéphane Fumeaux, se tient volontiers à votre disposition au 079 446 20 77.*

### Devenez pompier volontaire !



#### Les pompiers de Vétroz recrutent...

Hommes ou femmes à partir de 18 ans  
En bonne santé  
Domicilié sur la commune de Vétroz  
Disponible pour le service public  
Simplement **volontaire**

Service du feu de Vétroz / S. Fumeaux Tél. 079 446 20 77



Suite à de nombreuses discussions avec les représentants de la paroisse et compte tenu des risques constatés, la Municipalité a décidé de mettre en place des bornes afin **d'interdire la circulation devant le parvis de l'Eglise.**

Une borne sera posée au milieu de la route à la hauteur du mur au sud de l'Eglise afin de stopper la circulation à cette hauteur, tout en permettant aux bordiers d'accéder chez eux.

Au nord, nous allons poser 2 bornes afin d'empêcher la circulation devant le parvis, nous poserons vraisemblablement également un élément à l'angle du nord-est du bâtiment afin de sécuriser l'accès des piétons.

La mise à l'enquête de la signalisation se fera tout prochainement et nous pourrons ainsi mettre en place cette nouvelle zone piétonne pour la rentrée.

Le place de l'Eglise retrouvera ainsi son caractère de lieu de rencontres et de convivialité à l'abri des risques liés au transit des véhicules sur cette rue.

Stéphane Germanier  
Président

## SCOLAIRE

L'école vétrozaine, de par sa diversité géographique et démographique est complexe à organiser. Il est souvent difficile de satisfaire tous les partenaires et **des priorités doivent être clairement fixées:**

1. l'équilibre des effectifs dans les différents degrés
2. la composition des classes
3. la disponibilité des locaux
4. la proximité du lieu de domicile (dans la mesure du possible).

Aussi, dès la 1<sup>re</sup> année enfantine et en cours de scolarité, des changements de centre peuvent être effectués si les conditions d'organisation de l'année scolaire nous y obligent.

Le 20 août 2009, la commune de Vétroz accueillera près de **483** élèves répartis en **18 classes primaires et 6 classes enfantines.**

**Les listes des élèves sont affichées sur les portes des bâtiments scolaires.**

La commission scolaire

### PLAN DE SCOLARITÉ 2009 - 2010

Durée de l'année scolaire	44 semaines
Début des cours	jeudi 20 août 2009
Fin des cours	vendredi 25 juin 2010
Congés hebdomadaires	mercredi après-midi et samedi toute la journée



Vacances et congés	Début des congés		Reprise des cours	
AUTOMNE	me. 21 octobre 2009	à midi	lu. 02 novembre 2009	le matin
IMMACULEE CONCEPTION	ma. 08 décembre 2009			
NOEL	ma. 22 décembre 2009	le soir	je. 07 janvier 2010	le matin
CARNAVAL	ven. 12 février 2010	le soir	lu. 22 février 2010	le matin
ST-JOSEPH	je. 18 mars 2010	le soir	lu. 22 mars 2010	le matin
PÂQUES	je. 1 <sup>er</sup> avril 2010	le soir	lu. 12 avril 2010	le matin
ASCENSION	me. 12 mai 2010	à midi	lu. 17 mai 2010	le matin
PENTECOTE	ven. 21 mai 2010	le soir	ma. 25 mai 2010	le matin
FETE DIEU	me. 10 juin 2010	à midi	ma. 15 juin 2010	le matin



# DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)



- Adjuge les travaux de la rue Pré Fleuri à l'entreprise Evéquoz SA
- Décide de l'homologation de l'avenue de Derborence en zone 30 km/h et charge la police municipale d'effectuer dans les meilleurs délais les démarches nécessaires
- Adjuge les travaux d'aménagements extérieurs des Plantys à l'entreprise Implenia SA
- Adjuge les travaux d'aménagement d'une salle de classe aux Plantys aux entreprises, Dénériaz SA pour la maçonnerie, Albagypse pour la plâtrerie-peinture, Mabillard Yvon & Fils SA pour les revêtements de sols et Ch. Gaillard & Fils SA pour le chauffage-sanitaire
- Adjuge la climatisation du bureau principal à l'entreprise GD Climat SA
- Adjuge la mise en place de fenêtres au centre scolaire de Bresse pour une salle d'appui à Claudy Fontannaz
- Prend acte du délai de 6 ans pour la mise en place du programme Harmos au niveau des écoles enfantines et primaires
- Engage Natacha Monnier au poste d'enseignante enfantine pour l'année 2009-2010.

## PERSONNEL COMMUNAL

### REMERCIEMENT A LAURENT RAPILLARD

*A la fin juin 2009 nous prenons officiellement congé de Laurent Rapillard qui a œuvré depuis 1997 en tant qu'employé communal au service des travaux publics.*

*Laurent nous a apporté toutes ses connaissances d'entrepreneur et les a mises à disposition de l'ensemble de la collectivité. D'un naturel agréable et travailleur il s'est très rapidement intégré à l'équipe et a toujours rempli ses tâches à la satisfaction de tous.*

*Par son franc parler et ses petites histoires, il aura été un collègue agréable pour l'ensemble des employés communaux et un collaborateur dévoué et apprécié pour toutes les autorités municipales qui ont eu le privilège de le côtoyer.*

*Arrivé au terme de son mandat, Laurent prend donc une retraite amplement méritée et au nom de l'ensemble de la population vétrozaine et de l'administration communale, je lui souhaite bon vent pour la suite, en sachant qu'il sera suffisamment occupé soit au travail de ses vignes, soit à des activités d'entretien de sa maison.*

*Encore un tout grand merci à toi, Laurent, pour ton exemple et ton engagement sans faille pour la collectivité, excellente retraite et bonne santé, profite un peu de ce nouveau temps de liberté pour accomplir les tâches qui te tiennent à cœur et profiter de ta famille.*

Stéphane Germanier  
Président



## 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2009

- *Adopte les nouvelles directives pour les structures de la petite enfance*
- *Autorise Patricia Rey, responsable de la crèche, à entreprendre la formation de praticienne formatrice*
- *Signe au nom de la Bourgeoisie l'acte d'achat de la parcelle de vigne au sud de la forêt du Botza*
- *Signe l'acte d'achat du terrain situé au nord ouest du complexe des Plantys*
- *Décide l'acquisition de conteneurs semi-enterrés pour le papier et le verre qui seront installés au centre de Bresse afin de sensibiliser les élèves et enseignants au tri des déchets*
- *Adjuge l'aménagement de l'écopoint à la rue de la Meunière à Philippe Terrettaz*
- *Accuse réception de la pétition des riverains de la Promenade du Botza concernant la circulation*
- *Engage Robert Pillet au sein de l'équipe des travaux publics en remplacement de Laurent Rapillard qui a atteint l'âge de la retraite*
- *Engage Olivia Marguet en tant qu'éducatrice de la petite enfance*
- *Prend acte de la future organisation de la paroisse suite au départ du prier Jean-François Luisier et de la nomination de l'abbé Daniel Reynard, qui officiera sur les paroisses d'Ardon et Vétroz*
- *Décide de la mise en zone bleue de la petite place communale située à l'angle de la route cantonale avec la rue du Moulin*
- *Décide qu'à l'avenir le tarif horaire du service du feu pour les interventions lors de manifestations sera de Fr. 25.—*
- *Avisé la juge et la responsable de la chambre pupillaire que leur bureau sera temporairement déplacé à l'ancienne école de Magnot, suite à l'engagement du technicien communal et qu'une extension des bureaux administratifs sera prévue au budget 2010*
- *Prend acte que dès le 1<sup>er</sup> mai 2009 la reprise du papier par la Maison Hitter SA sera gratuite*
- *Prend acte avec satisfaction du rejet des 2 derniers recours contre le projet GazEl SA*
- *Engage Tiziana Barbiera au poste de dame de nettoyage*
- *Délivre l'autorisation d'exploiter à Susana Maria Morais Ribeiro Correia pour l'enseigne Au Coq Gourmand et à Juan Manuel Gonzalez Ordonez pour le Relais du Valais*
- *Reconduit le contrat pour le Lunabus pour une nouvelle période de 2 ans*
- *Adjuge l'éclairage du vieux village de Vétroz à ESR SA*
- *Entérine la répartition des classes pour la prochaine année scolaire*
- *Prend acte de la décision de Véronique Leyat de cesser son activité d'enseignante de soutien pédagogique à la fin de l'année scolaire 2008-2009*
- *Attribue le droit de cité à Nexhat Zuka, Giorgio Pilla, Ada et Francisco Penso, Augustin et Sofia Pera et Ornella Riviello*



## B) COMPTE DE FONCTIONNEMENT

	COMPTES 2008	BUDGET 2008
Revenus	17'515'278.43	15'594'500.-
./. charges y compris amortissements	- 15'758'533.59	- 15'060'950.-
<b>Résultat net 2008</b>	<b>1'756'744.84</b>	<b>533'550.-</b>
Amortissements comptables	2'550'059.40	1'922'200.-
<b>Marge d'autofinancement 2008</b>	<b>4'306'804.24</b>	<b>2'455'750.-</b>

## C) COMPTE DES INVESTISSEMENTS

	COMPTES 2008	BUDGET 2008
Investissements bruts	2'563'784.95	2'544'200.-
./. recettes d'investissements	- 694'186.70	- 674'000.-
<b>Investissements nets 2008</b>	<b>1'869'598.25</b>	<b>1'870'200.-</b>

## D) COMPTE DE FINANCEMENT

	COMPTES 2008	BUDGET 2008
Marge d'autofinancement	4'306'804.24	2'455'750.-
./. investissements nets	- 1'869'598.25	- 1'870'200.-
<b>Excédent de financement 2008</b>	<b>2'437'205.99</b>	<b>585'550.-</b>

L'excédent de financement effectif 2008 est supérieur de **Fr. 1'851'655.99** au montant budgétisé, ce qui signifie en d'autres termes que les investissements ordinaires ont été autofinancés à raison de 230.36 % (budget 2008: 131.31 %).

Ceci s'explique par:

1. une marge d'autofinancement plus favorable que prévue : 1'851'054.24
  2. des investissements nets inférieurs à la prévision : 601.75
- Soit un excédent de financement de **1'851'655.99**

La marge d'autofinancement dégagée en 2008 est quant à elle supérieure aux prévisions en raison des éléments suivants:

1. écart enregistré sur les recettes de fonctionnement: 1'920'778.43
  2. écart enregistré sur les charges de fonctionnement: - 69'724.19
- Soit un écart global favorable de **1'851'054.24**

L'écart enregistré au niveau des revenus de fonctionnement, soit Fr. 1'920'778.43 ou 12.32 %, s'explique essentiellement par des recettes fiscales supérieures à la prévision.

Globalement, les charges d'exploitation (hors amortissements du patrimoine administratif) sont supérieures de Fr. 69'724.19 ou 0.88 % aux prévisions budgétaires. On constate par conséquent qu'une gestion rigoureuse impliquant une parfaite maîtrise des coûts a caractérisé l'exercice 2008.

L'excellent résultat du compte 2008 a également permis de procéder à des amortissements supplémentaires, essentiellement au niveau du Centre de Bresse où un montant complémentaire de Fr. 500'000.- a été comptabilisé.

Les dépenses du compte d'investissement, avec Fr 2'563'784.95, sont inférieures de Fr. 19'584.95 à celles budgétisées. En considérant les recettes supérieures aux prévisions de Fr. 20'186.70, le volume des investissements nets s'élève à Fr. 1'869'598.25 demeure parfaitement en adéquation avec la prévision établie.



### A) RECAPITULATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Centres de charges	Fonctionnement		Investissements	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<i>Administration générale</i>	979'402.24	112'364.05	44'823.60	0.00
<i>Sécurité publique</i>	645'871.10	280'537.40	204'616.60	135'451.20
<i>Enseignement &amp; formation</i>	7'063'276.75	3'358'889.05	695'377.65	128'000.00
<i>Culture, loisirs, culte</i>	606'031.90	23'260.00	313'932.25	0.00
<i>Santé</i>	173'584.10	0.00	0.00	0.00
<i>Prévoyance sociale</i>	1'713'266.80	730'116.50	4'202.00	0.00
<i>Trafic</i>	1'412'331.30	7'000.00	362'530.80	0.00
<i>Protection &amp; aménagement de l'environnement</i>	1'701'948.30	1'520'139.30	224'563.10	430'735.50
<i>Economie publique</i>	291'606.80	590'365.35	87'723.95	0.00
<i>Finances &amp; impôts</i>	1'171'214.30	10'892'606.78	626'015.00	0.00
<b>Totaux</b>	<b>15'758'533.59</b>	<b>17'515'278.43</b>	<b>2'563'784.95</b>	<b>694'186.70</b>

### EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT NET PAR HABITANT

